

A/127/Inf.1
20 juillet 2012

NOTE D'INFORMATION

127^{ème} Assemblée (Québec)

Madame la Secrétaire,
Monsieur le Secrétaire,

Votre parlement doit à présent avoir reçu la lettre d'invitation à la 127^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire, ainsi que ses annexes et la convocation officielle du Parlement du Canada.

Je suis heureuse de vous informer qu'un certain nombre des **documents de l'Assemblée** sont déjà accessibles sur notre site web, à l'adresse suivante : <http://www.ipu.org/conf-f/127agnd.htm>, à savoir notamment les notes d'orientation des différentes réunions-débat et le projet de déclaration finale de Québec, que les Membres ont été invités à commenter. Les rapporteurs des trois Commissions permanentes travaillent à leurs projets de rapports respectifs, qui seront distribués début septembre. Par ailleurs, nous publierons les documents de l'Assemblée sur notre site web à mesure qu'ils seront prêts, et vous invitons donc à le consulter régulièrement.

En ce qui concerne les **demandes de visa** pour le Canada, nous appelons votre attention sur le fait que celles-ci doivent être soumises **au moins huit semaines à l'avance**, et préciser que les intéressés participent à la 127^{ème} Assemblée de l'UIP. Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site Citoyenneté et immigration Canada (<http://www.cic.gc.ca/francais/index.asp>). La liste des pays dont les ressortissants ont besoin d'un visa ainsi que les coordonnées des services compétents peuvent être consultées à l'adresse suivante : <http://www.cic.gc.ca/francais/information/bureaux/demande-ou.asp>.

En raison du grand nombre de manifestations qui ont lieu à Québec au mois d'octobre, nous vous encourageons en outre vivement à **réserver les chambres d'hôtel** de votre délégation le plus tôt possible. Pour mémoire, les réservations se font en ligne, à l'adresse suivante : <http://www.ipu2012uip.ca/fr/plan-your-trip/accommodation/>. Il est également possible de s'adresser au Secrétariat du Parlement hôte pour plus ample information.

Enfin, dans le cas où votre parlement ne nous aurait pas encore indiqué la composition de sa délégation, nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir cette information prochainement.

Veuillez agréer, Madame la Secrétaire, Monsieur le Secrétaire, les assurances de ma considération distinguée.



Anda Filip
Directrice

Division des Parlements Membres
et des Relations extérieures